



# SAINT-MARTIN

**CODE ARRET: N° 85** 

# FICHE D'ANALYSE ET DE **SYNTHESE**



**AOUT 2012 \_ VENDOME** 

















# **Sommaire**

1.	CONTEXTE : Fiche d'identité	. 3
2.	DIAGNOSTIC : Analyse de l'état actuel	. 5
3	SYNTHESE : Niveau d'Accessibilité	7















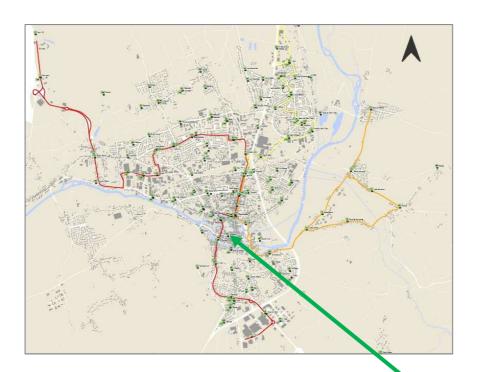
#### 1. CONTEXTE: Fiche d'identité

#### Informations générales de l'arrêt

CODE ID	N°85
Nom de l'arrêt	St-Martin
Adresse (côté pair ou impair)	20 rue du général de Gaulle
Direction (sens de circulation)	OUEST

L'arrêt St-Martin est destiné à accueillir le réseau Créabus. Il sera donc nécessaire lors de cette étude et de son éventuel réaménagement de prendre en compte les caractéristiques techniques des Bus de 19 places.

#### Localisation de l'arrêt de bus





















#### Typologie de la rue



La rue du général de Gaulle est à sens unique. La largeur de la voie est de 5 m.

TOPOGRAPHIE de la	PENTE	DEVERS
rue et de l'arrêt de Bus	CONFORME	CONFORME

La largeur du trottoir est conforme (le cheminement est étudié plus en détail dans la réalisation du PAVE).

Les critères d'affichages pour l'information aux voyageurs seront détaillés dans une partie du SDAT.















# 2. DIAGNOSTIC : Analyse de l'état actuel

	Diagnostic	Illustrations	Conforme/ Non-conforme : Préconisations
Implantation o	• En alignement		<ul> <li>CONFORME</li> <li>Attention, présence d'une jardinière au niveau du quai. Prévoir de supprimer cette jardinière ou déplacer l'arrêt.</li> </ul>
Quai (signalisation, Bordure, Haute et Longueur d quai)	ur • Absence de		<ul> <li>Rehausser le quai avec une bordure à 17cm de type bus.</li> <li>Le quai doit être de 8M, prévoir sa signalisation avec un zébra, le cas échéant réaliser un travail sur le revêtement pour garder une unité dans l'aménagement de la place.</li> <li>Prévoir la signalisation spécifique (voir schéma référentiel).</li> </ul>
<u>Traversée à proximité</u>	Absence de traversée Présence d'une zone 30 avec un plateau surélevé		ABSENCE DE TRAVERSEE  • Voir le PAVE qui prend en compte l'accessibilité de cet espace partagé.

















Abri bus / Poteau	• Poteau	ST MARTH CERAUS	CONFORME  • Possibilité d'implanter un abri bus
<u>Revêtement</u>	Plusieurs pavés mal jointés		NON-CONFORME  • Reprendre le jointement des pavés.
<u>Largeur de</u> <u>Circulation</u>	Largeur conforme, cependant présence d'une jardinière qui est un obstacle à la circulation.		<ul> <li>NON CONFORME</li> <li>Prévoir de supprimer la jardinière ou de déplacer l'arrêt de bus. Cependant, le déplacement de l'arrêt de bus nécessiterait sans doute la suppression de 4 places de stationnements.</li> </ul>
Obstacle dans le cheminement	RAS		RAS

















#### 3. SYNTHESE: Niveau d'Accessibilité

CONTRAINTES	<b>OPPORTUNITES</b>
<ul> <li>Espace partagé, zone 30</li> </ul>	Implanter un abri bus
<ul> <li>Aménagement urbain gênant (jardinière)</li> </ul>	Rendre accessible l'arrêt de bus
<ul> <li>Importance de la qualité urbaine (usage</li> </ul>	
et esthétique)	

- ⇒ <u>Le niveau d'accessibilité actuel</u> de cet arrêt est **INACCESSIBLE.**
- ⇒ En prenant en compte les contraintes et les opportunités, <u>le niveau d'accessibilité potentiel</u> de cet arrêt serait *OPTIMAL*.



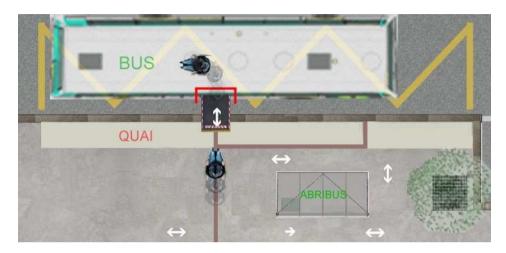














### Schémas Références :

